

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
122.78

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. ROLAND GIBERTI**

OBJET : Soutien à des actions locales contribuant à la dynamique événementielle et internationale du territoire départemental - 3ème répartition et plan de soutien au secteur associatif.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et européennes, interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Conformément au rapport cadre n° 31 du 24 juillet 2020 portant sur la politique publique des relations internationales et des affaires européennes du Département, il est proposé, suivant le tableau annexé au présent rapport, l'attribution d'une subvention de fonctionnement général à la Maison Arménienne de la Jeunesse et de la Culture (MAJC) d'un montant global de 15 000 € au titre de 2020, dans le cadre du dispositif "coopération et développement".

Par ailleurs et conformément au plan de soutien au secteur associatif prévu dans le rapport n° 20 voté en Commission permanente le 24 juillet 2020, il est proposé, pour approbation, l'application des mesures de soutien aux associations dont les dossiers ont déjà fait l'objet d'un vote en Commission permanente, pour l'année 2020, et sans nouvelle incidence financière, suivant l'annexe I jointe au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL